

COORDONNÉES

■ CH NIORT

L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au :

05 49 78 27 57

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur

ou

adresser un mail :

reseau.psygeria@ch-niort.fr

■ CH NORD DEUX-SÈVRES

L'équipe est joignable du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures au :

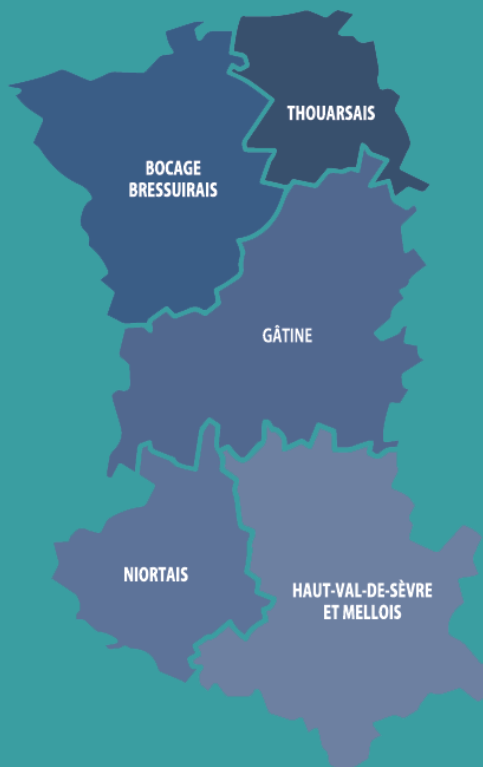
05 49 68 30 58

En dehors de ces horaires, vous pouvez laisser un message avec vos coordonnées sur le répondeur

ou

adresser un mail :

reseau.psygeria@chnds.fr



Équipe mobile d'appui territoriale de psychogériatrie



DES PROFESSIONNELS RÉPARTIS SUR DEUX SITES

> Niort

Médecins : Dr Yannick DEFORGE, Dr Pascal BRILLATZ

Régulation : Viviane BOYAUX

Psychologue : Sabine GOUBAN JOLLIT

Assistant(e) social (e) : Elodie XAVIER

Réseau infirmier : Agnès FELICIEN, Aurélia GENET, Corinne LAURENÇON, Catherine MOINET, Marie-Paule ROLLAND

> Parthenay

Médecins : Dr Vanessa Billon, *psychiatre*

Régulation : Virginie PACAULT

Psychologue : Pauline MORISSET

Assistant(e) social (e) : Amandine GRANGER

Réseau infirmier : Marie GANDELIN, Olivia ROSSARD, Emilie VIGOUROUX

QUI PEUT CONTACTER L'ÉQUIPE MOBILE DE PSYCHOGÉRIATRIE ?

- Médecin traitant, médecin coordonnateur de l'EHPAD, praticiens hospitaliers,
- Structure médico-sociale,
- Professionnels intervenant à domicile,
- Familles.

L'équipe mobile départementale de psychogériatrie soutient les patients présentant des troubles psychopathologiques liés au vieillissement, à domicile ou en institution, et accompagne leur entourage.

Un staff quotidien du réseau de psychogériatrie permet une réponse rapide et adaptée aux sollicitations.

SES MISSIONS

Les professionnels du réseau de psychogériatrie :

- Réalisent des **visites mensuelles** dans les Ehpad afin de sécuriser les soignants et limiter les hospitalisations.
- Assurent le **suivi des patients en sortie d'hospitalisation** ou pour prévenir les hospitalisations.
- Réalisent les **suivis médicaux, infirmiers, psychologiques, sociaux**, après consultations ou hospitalisations complètes.
- Évaluent les **pathologies liées au vieillissement** (*troubles de l'humeur, conduites régressives, troubles cognitifs...*)
- Apportent un **soutien psychologique et/ou pédagogique** aux aidants.
- Informent et accompagnent des familles et des aidants pour l'accès **aux droits sociaux et diverses prestations sociales**.
- Effectuent un **travail d'accompagnement à la réflexion** auprès des équipes d'établissement, de proximité autour des pratiques professionnelles.
- Coordonnent les différents **partenaires médico-sociaux** (*médecins traitants, CLIC, ESAAD, MAIA, Réseau gérontologique*).
- Réajustent des plans d'aide et de soins.